

Libertas  
Réponse Rembrandt.

REV

Monsieur,

Nous avons pris bonne note de votre courrier interpellant les candidats aux élections européennes et lu avec attention le questionnaire que vous nous avez adressé.

Comme vous, nous sommes clairement attachés au rayonnement et à la défense de la famille comme institution. Comme vous, nous sommes résolus à nous battre pour que la prochaine mandature du Parlement européen soit l'occasion pour les eurodéputés de travailler à une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle, une meilleure prévention du surendettement, une lutte plus efficace contre l'exclusion financière, une amélioration de la santé et de la nutrition au sein des familles, une amélioration de l'accès à Internet, une réduction de la facture numérique, un meilleur enracinement des familles dans leur territoire.

Contrairement à vous, nous pensons qu'il est absolument impossible de protéger la famille en souscrivant au traité de Lisbonne. À travers la charte des droits fondamentaux auxquels il donnera désormais force de loi juridique, le traité de Lisbonne impose en effet une conception relativiste et pluraliste de la famille. Avec le traité de Lisbonne (s'il venait à être ratifié par les 27 Etats et à entrer en vigueur) ce n'est pas seulement la famille nucléaire qui risquerait à terme d'être menacée, c'est toute la chaîne rationnelle de la transmission telle qu'elle s'était établie depuis des générations dans les sociétés européennes. Avec la légitimation de la beauparentalité, l'introduction d'un droit au mariage homosexuel (implicite du fait de la non spécification par la Charte des droits fondamentaux), la remise

en cause du mariage entre un homme et une femme comme pierre angulaire de la constitution des familles, c'est à un éclatement du modèle familial traditionnel que la charte des droits fondamentaux risque de nous conduire. Demain, avec le traité de Lisbonne, ce sont des familles entières qui seront fragilisées ou privées de leurs droits, jetées à la rue, réduites à la pauvreté, obligées de déménager à la première petite difficulté, faute de pouvoir payer leurs charges et de disposer d'un soutien réel de leurs parents ou de leurs proches.

Vous me demandez quelles mesures nous préconiserons et défendrons pour promouvoir, à l'échelon européen, une meilleure conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle ? Au sein du mouvement *Libertas*, nous proposons la création d'un revenu parental d'éducation qui permettra à chaque mère de famille ou à chaque père qui le souhaite, de consacrer trois ans de sa vie à l'éducation de ses enfants tout en continuant à être rémunéré. Nous sommes également partisans d'une meilleure prise en charge de la période entourant la grossesse (au commencement de celle-ci aussi bien qu'après son dénouement), afin que les femmes puissent concilier maternité heureuse et vie active épanouissante.

Nous ne sommes pas favorables à une reconnaissance du temps consacré par les parents à leurs descendants ou à leurs ascendants pour la bonification des points de retraite ou la mise en place d'aides sociales spécifiques. Non que l'idée ne soit pas en elle-même intéressante et généreuse. Mais parce qu'elle risque d'ouvrir la porte à une comptabilisation mesquine du temps consacré par les parents à leurs enfants, là où il s'agirait de remettre avant tout en avant la dimension sacrale et gratuite du don au centre de l'économie familiale. La mise en place d'une

telle mesure ne serait du reste pas sans poser de graves problèmes éthiques et politiques. La comptabilisation du temps consacré par les parents à leurs enfants supposerait en effet de faire passer dans la sphère publique et sous la tutelle de l'État la vie privée des individus, laquelle ne regarde nullement le législateur. Enfin, elle risque de contribuer à réduire la mission parentale et le travail éducatif accompli par les parents à une simple fonction contractuelle. Or, il y a infiniment plus dans le rapport parent/enfant que ce que permet de mesurer un simple engagement juridique contractuel du type de ceux qui s'établissent entre employeurs et employés.

Nous ne sommes pas favorables au développement de l'accès au crédit. Nous savons ce qu'il en coûte aux familles comme aux enfants de développer inconsidérément le crédit et sommes particulièrement attachées à ce que les Européens puissent continuer à se projeter dans l'avenir à travers la création de nouveaux foyers, sans rentrer dans une logique de surendettement. Ce n'est pas en favorisant le crédit - lequel entraîne toujours les individus qui s'y livrent dans des logiques de dépendance et d'asservissement - que l'on permettra aux familles de s'épanouir librement, c'est tout au contraire en les responsabilisant et en leur donnant matériellement les moyens de s'investir de manière libre et raisonnable dans l'avenir. Nous sommes sur ce plan partisans d'une très forte relance de la politique familiale. Nous plaidons notamment pour que les jeunes foyers puissent très tôt devenir propriétaires de leur logement. Cela suppose d'engager des politiques susceptibles de conduire à des baisses sensibles des prix des biens immobiliers mais aussi d'engager parallèlement une politique de construction et d'investissements immobiliers.

Nous sommes tout particulièrement attachés au respect et la

promotion de la santé auprès des familles. Mais encore une fois, nous pensons que celle-ci aura d'autant plus de chance d'être assurée que la charge et la responsabilité en seront confiées aux acteurs familiaux plutôt qu'à l'État lui-même. La prohibition de l'alcool ou la taxation plus élevée des boissons alcoolisées ne résoudrait en rien le problème de l'alcoolisme. Elles auraient pour effet immédiat de contribuer au développement d'un véritable marché noir et à la prolifération d'authentiques mafias toujours prêtes à bondir sur la moindre opportunité financière.

En revanche, nous nous engageons à promouvoir, à travers le chèque éducation, la mise en place d'écoles libres et de système d'enseignements indépendants, la mise en place des conditions financières, politiques, économiques, institutionnelles et humaines qui permettront demain d'assurer aux citoyens européens la transmission d'une authentique morale.

Touchant la question de l'éducation, nous ne sommes pas favorables à une extension des programmes européens d'éducation par la mobilité aux populations des pays tiers. Le programme Erasmus a été conçu pour les citoyens européens. Il est bon qu'ils en demeurent les seuls et unique bénéficiaires. Nous sommes cependant favorables à un développement du périmètre de participation des citoyens européens aux programmes Erasmus. Cela signifie notamment qu'il faut revoir à la hausse le budget des services universitaires en charge de l'organisation de ces programmes, de manière à ce que les étudiants européens en mobilité soient accueillis dans des conditions sûres, sereines et décentes.

Nous nous engagerons à soutenir les programmes européens qui s'attacheront à assurer un meilleur équilibre entre les territoires, notamment entre les territoires urbains et ruraux. Mais la question précisément est de déterminer lesquels de ces

programmes sont effectivement favorables au maintien d'un tel équilibre. Il faut ici repenser toute notre politique agricole commune en même temps que notre politique d'aménagement du territoire. Il nous faut revenir sur les décisions qui ont été prises par la commission européenne. C'est en effet l'entrée dans une agriculture productive industrielle et le renoncement aux engagements pris par les signataires du traité de Rome qui ont contribué à déstabiliser nombre de régions françaises et à produire par ce biais un exode rural massif dont les campagnes françaises continuent aujourd'hui plus que jamais de payer les conséquences funestes. Nous sommes tous attachés, avec les membres de la Chasse Pêche Nature et Traditions, au maintien des équilibres démographiques et territoriaux fondamentaux et au réenracinement aussi bien culturel que spirituel des citoyens européens.

Nous sommes tout à fait partisans du principe d'une réunion annuelle des ministres de l'avenir en charge des affaires familiales. La famille est en effet une institution centrale de nos sociétés, essentielle à leur développement. Il est important que nous mettions sur pied une véritable politique familiale et européenne, en redonnant aux citoyens européens les moyens de fonder un foyer et de se projeter dans l'avenir dans des conditions matérielles humaines et spirituelles dignes et décentes.

Nous sommes conscients de la nécessité d'assurer au sein même du parlement européen une coordination des différents groupes et commissions parlementaires attachés à la promotion et à la défense de la famille. Nous sommes tout à fait prêts au sein du mouvement européen *Libertas* à nous associer aux travaux de l'intergroupe famille au sein du Parlement européen.

Nous nous associerons évidemment aux célébrations qui

ponctueront, en 2010, l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ces thèmes étant au centre de notre campagne et de nos préoccupations sociales. Plus que jamais, il est nécessaire de mettre la famille au centre de nos préoccupations éthiques afin d'en faire tout à la fois le rempart protecteur contre les conséquences des crises économiques et financières que nous aurons à traverser, mais aussi le foyer de rayonnement et d'épanouissement de nos enfants.